

L'Etablissement Public de Santé Mentale de la Sarthe recrute un Psychomotricien H/F à 50% au sein du Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile.

1- Identification du poste

Intitulé du poste : Psychomotricien(ne) en CMP/CATTP.

Environnement du poste / Nature et composition de l'équipe :

- 1 Médecin
- 2 psychologues
- 3 Infirmières
- 1 Educatrice
- 1 Psychomotricien à mi-temps
- 1 Cadre de santé
- 1 Secrétaire administrative.

Lieu d'exercice :

Equipe basée au CMP /CATTP de la Flèche, réunions d'équipe au CMP/CATTP Winnicott au Mans.

Horaires et conditions de travail :

Poste à 50 % : Amplitude horaire et hebdomadaire de 9h à 17h du lundi au vendredi.

2- Missions du poste – (générales et/ou spécifiques)

Missions générales :

Le psychomotricien(ne), auxiliaire médical (loi n° 95-116 du 4 février 1995), est habilité à accomplir, sur prescription médicale et après examen neuropsychologique du patient par le médecin, les actes professionnels suivants (décret n° 88-659 du 6 mai 1988) :

Réalisation et rédaction de bilans psychomoteurs.

Rééducation des troubles de développement psychomoteur ou des désordres psychomoteurs au moyen de techniques de relation dynamique, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique et par des activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination.

Contribution, par des techniques d'approche corporelle, au traitement des troubles du développement, des troubles interactionnels parent-bébé (portage, dialogue tonique), des troubles caractériels ou de la personnalité, des troubles des régulations émotionnelle et relationnelle et des troubles de la représentation du corps d'origine psychique ou physique.

Médiation corporelle en individuel et en groupe.

Accueil et guidance de la famille et des proches du bébé, accueil téléphonique.

Coordination avec l'équipe pluridisciplinaire.

Participation aux réunions (en particulier, la réunion hebdomadaire de l'unité), aux synthèses avec les partenaires afin d'élaborer et réajuster les interventions nécessaires au bébé et sa famille.

Accueil et encadrement des stagiaires.

Missions spécifiques :

Sur prescription médicale :

- Prise en charge individuelle (éducative, rééducative, à visée thérapeutique).
- Prise en charge groupale avec des membres de l'équipe pluri professionnelle (Infirmiers, Educateurs, Orthophonistes, Psychologues, Psychiatres...).
- Participe aux réunions de synthèses : diagnostics cliniques et projets thérapeutiques en concertation avec l'équipe.
- Entretiens avec les familles, dans le cadre du suivi de l'enfant, à la demande des parents ou du consultant.
- Travail en lien avec différents partenaires.
- Assure des missions d'encadrement des stagiaires psychomotriciens.

3- Situation dans la structure - relations hiérarchiques et fonctionnelles

Relations hiérarchiques :

Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques de l'EPSM
Assistant du Chef de Pôle Psychiatrie Infanto-Juvenile
Cadre de santé référent du CMP/CATTP

Relations fonctionnelles :

- internes : les équipes pluri professionnelles du pôle
- externes : Partenaires

4- Compétences attendues : connaissances, aptitudes, diplôme et expérience

Connaissances :

- Développement psychomoteur de l'enfant
- Anatomie, physiologie
- Neurologie
- Communication et relation d'aide

Aptitudes :

- Pouvoir élaborer un bilan psychomoteur
- Choisir et mettre en œuvre les techniques et pratiques adaptées à la petite enfance
- Concevoir et conduire un projet de soins
- Définir et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient
- Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne
- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
- Travailler en équipe /en réseau (médecin généraliste, orthoptiste, podologue...)
- Engagement psychocorporel
- Qualités relationnelles
- Créativité
- Esprit d'équipe
- Rigueur professionnelle
- Esprit de synthèse
- Capacité d'adaptation
- Disponibilité
- Confidentialité

Diplôme(s) et expérience(s) :

- Diplôme d'Etat de Psychomotricien
- Permis B

Savoir-être entre agents du service et vis-à-vis de l'ensemble des agents de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Sarthe.

Tout agent doit se conformer au chapitre IV de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires tels que :

- Le secret professionnel.
- La discrétion professionnelle.
- L'information au public.
- L'exécution des tâches confiées.
- L'obéissance hiérarchique.
- L'obligation de réserve.
- La formation professionnelle.
- L'entretien annuel.

Poste à pourvoir début septembre.

CDD de 6 mois renouvelable

Candidature à adresser à :
Madame MUNARI
Directrice des Ressources Humaines
20, avenue du 19 mars 1962
BP 50004
72703 ALLONNES Cedex
candidatures.drh@epsm-sarthe.fr